

Avis adopté à la séance plénière du 7 juillet 2020

## Génération nouvelles : construire les solidarités de demain

### Déclaration du groupe de l'Artisanat

La crise économique sans précédent que nous connaissons offre l'opportunité d'écrire un nouveau projet de société qui porte une vision d'avenir et qui soit en mesure de fédérer l'ensemble de la population.

Un tel projet doit être construit sur la base d'un dialogue approfondi avec la société civile, et avec la participation de citoyens et des territoires ; le CESE soutient déjà cet enjeu d'une gouvernance renouvelée.

Pour que chacun soit en capacité de se mobiliser ensuite afin de mettre en œuvre ce nouveau projet, il faudra également retrouver une cohésion sociale forte dans notre pays.

Améliorer la mobilité sociale est identifié à cet égard par l'Avis comme un enjeu majeur.

En effet, l'assignation sociale sape les espoirs de nombreux jeunes comme elle attise aussi la rancœur et le repli sur soi. Il faut impérativement la combattre.

Cela implique d'agir en premier lieu au niveau de l'école qui ne réussit plus à compenser les inégalités.

Il faut donc remédier le plus tôt possible aux difficultés et mener un accompagnement individualisé des élèves concernés.

Il est en effet primordial que chacun, quelle que soit son origine sociale ou territoriale, puisse posséder les savoirs et connaissances de base en sortant du primaire puis du collège ; sans quoi, nous le savons, la suite de son parcours sera durablement fragilisée.

L'orientation est aussi une étape essentielle pour éviter les échecs ultérieurs, et dans ce cadre, les jeunes des milieux défavorisés doivent être davantage accompagnés, tant pour leur information sur les métiers et les cursus, que pour leur accès à des stages ou périodes d'immersion qui leur permettront de faire le choix le plus éclairé possible.

A ce titre, les liens entre établissements scolaires et monde professionnel, doivent être encore renforcés, et les initiatives conduites en ce sens par des organisations professionnelles ou des chambres consulaires, davantage valorisées.

Il convient également de poursuivre sans relâche le repérage des décrocheurs et d'améliorer l'efficacité de leur accompagnement pour leur offrir de réelles perspectives d'insertion professionnelle.

La mobilité professionnelle est un autre levier essentiel de la mobilité sociale.

La favoriser implique de s'appuyer, plus et mieux, sur la formation tout au long de la vie – à travers notamment des pratiques innovantes telles que les formations en situation de travail – afin qu'elle concerne davantage de salariés peu diplômés et seniors et permette d'assurer leur maintien dans l'emploi via une montée en compétence ou la préparation d'une reconversion professionnelle.

Par ailleurs, la cohésion sociale ne saurait se concevoir sans solidarité intergénérationnelle.

La crise sanitaire a mis en lumière les fragilités particulières à la fois des jeunes et des personnes âgées.

Pour les aînés, l'avis appelle à une politique globale permettant de mieux les prendre en compte dans la société et de mieux prévenir la perte d'autonomie. Nous soutenons ses propositions.

A l'égard des moins de 25 ans, il met l'accent sur leur accès aux minima sociaux. Alors que la crise économique actuelle risque de compliquer fortement leur insertion professionnelle, il sera en effet essentiel de prévoir une aide financière, sous condition de formation, pour les plus démunis.

Mais il nous semble aussi primordial de tout mettre en œuvre pour offrir aux jeunes un emploi. Des mesures ont été prises récemment en faveur de l'apprentissage ; d'autres devront suivre pour inciter les entreprises à investir dans les compétences de jeunes collaborateurs.

Le groupe de l'artisanat a voté cet avis.